

Les agents d'encadrement et de maîtrise de nationalité étrangère dans le domaine  
d'exploitation dans le secteur minier.

Les pièces à fournir pour le renouvellement

▪ **EMPLOYEUR**

1. - Demande d'autorisation de travail adressée au nom du Mr le ministre de l'Emploi et de l'Insertion Professionnelle des Jeunes (en double exemplaire).
2. - Quatre imprimés de contrat de travail signés par les l'employeur et l'employé.
3. - Copie d'Immatriculation Fiscale (code T.V.A).
4. - Copie de la dernière déclaration trimestrielle de la CNSS pour les employés de la société.
5. - Renouvellement de la Lettre de détachement de la maison mère sise à l'étranger.
6. -Renouvellement de l'accord préalable de l'organisme de tutelle

▪ **EMPLOYÉ**

1. - Copie du Passeport.
2. - Copie de la carte de séjour
3. - Copie du dernier contrat de travail